

Le Stalexique

JOURNAL MUNICIPAL Volume 39 | Numéro 01 | JANVIER - FÉVRIER 2025



Saint Alexis
des **Monts**



Dans ce numéro

Mot du maire	2
Sommaire des décisions du conseil municipal	5
Informations municipales	7
Place aux organismes	17

© Paul Chamberland

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS.CA

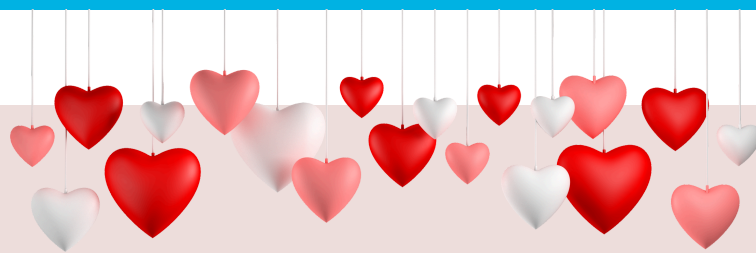


<https://www.facebook.com/SaintAlexisdesMonts>

**"Axé sur
le bonheur"**



Concitoyennes
et concitoyens,



Pour débiter la nouvelle année qui s'amorce permettez moi de vous adresser mes voeux les plus chaleureux. Que 2025 soit remplie de gratitude envers chacun et chacune d'entre vous qui contribue à faire de Saint-Alexis-des-Monts un endroit où il fait bon vivre.

Qui dit mois de février, dit comptes de taxes! Évidemment, vous pourrez constater une légère augmentation du taux de taxes. Celui-ci passera de 0.515\$ à 0.535\$ par tranche de 100\$. L'impact de l'inflation des dernières années et la négociation de la nouvelle convention collective des employés municipaux justifie la hausse du taux. Pour avoir un aperçu des projets et investissements à venir, je vous conseille de consulter les prochaines pages du journal municipal.

J'invite la population à venir à la prochaine activité soit le 16 mars prochain pour la cabane à sucre des élus. Participer aux événements et activités de la municipalité et des organismes municipaux, c'est une manière festive de se rapprocher des gens de notre communauté.

Bonne fin d'hiver à vous tous!

Michel Bourassa, maire

Faits saillants des prévisions budgétaires 2025 et du plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027

Objectif visé par le conseil municipal au moment de faire la préparation des prévisions budgétaires :

La préparation du budget 2025 fut difficile considérant l'inflation connue qui est toujours d'actualité et qui influence grandement les dépenses engendrées par les différents services municipaux. Également, le fait que la municipalité est en période de négociation de la nouvelle convention collective 2025-2029.

Revenus, taux de taxation et compensation pour services

Le conseil municipal a été dans l'obligation d'augmenter son taux de taxation de 0.515 \$ en 2024 à 0.535\$ en 2025. Plusieurs facteurs contribuent à cette hausse dont les changements liés à la négociation de la nouvelle convention collective qui permettra de faciliter l'embauche et la retenue de nos employés et également la croissance des dépenses opérationnelles. Bien que le conseil ait tenté de réduire au maximum les impacts, il en demeure tout de même une augmentation générale du compte de taxe d'en moyenne 3.7%.

Le taux de taxes relatif à l'eau potable est quant à lui maintenu à 205\$. Toutefois, le taux de taxes liés aux eaux usées passe de 230\$ à 250\$ puisque des travaux de vidange des boues sont devenus nécessaires en 2025. Quant au taux relatif aux matières résiduelles, celui-ci passe de 212\$ à 214\$ pour un immeuble résidentiel.

Il faut comprendre que la particularité de notre vaste territoire, éloigné des grands centres peut nous amener un lot d'imprévus et que dans notre situation, nous devons toujours garder en tête que nous devons conserver notre autonomie, notamment au niveau du déneigement et des opérations de voirie.

Ce besoin de maintenir notre autonomie nous amène ainsi à investir davantage en matière de véhicules, équipements et machinerie lourde. Bien que ces investissements soient très coûteux, il en résulte tout de même des avantages importants sur les coûts, mais surtout sur le niveau de service que nous sommes en mesure d'offrir aux citoyens.

Projets et investissements

Ainsi, tel que mentionné précédemment et face au vieillissement de sa flotte de véhicules et d'équipements, la municipalité se doit de procéder à certains investissements. Voici un résumé des quelques projets d'investissements prévus :



Divers investissements aux bâtiments municipaux (ajout ou maintien), soit :

- Poursuite du projet de travaux d'amélioration de la ventilation/climatisation au bâtiment situé au 10, rue Jonathan.

Achat d'équipements et véhicules lourds

- Achat d'un camion à ordures
- Remplacement du camion de services
- Achat d'une remorque de transport pour la mini-pelle
- Achat d'équipements pour améliorer la sécurité au travail

Améliorations aux parcs et espaces verts :

- Restructuration de nos espaces récréatifs
- Suite du projet de terrains de pickleball et du projet de circuits à vélo
- Ajout d'améliorations aux aménagements paysagers existants

Améliorations aux installations de l'hygiène du milieu :

- Suite de la mise à niveau de certaines stations de pompage avec ajout de télémétrie
- Mise à niveau du réservoir d'eau potable – pompe incendie
- Vidange des boues

Améliorations/réfections aux infrastructures routières (incluant aqueduc, égout)

- Différents tronçons routiers (Rang Lac Caché, Rang du Lac-à-Jos-Bob, Chemin Vallée – portion municipale)

	2025*	2024	2023
FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.535 \$ *	0.515 \$	0.830 \$
EAU POTABLE	205.00 \$	205.00 \$	205.00 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES (ORDURES MÉNAGÈRES, MATIÈRES RECYCLABLES ET COMPOSTABLES)			
Permanent	214.00 \$	212.00 \$	212.00 \$
Saisonnier	214.00 \$	212.00 \$	212.00 \$
EAUX USÉES	250.00 \$	230.00 \$	230.00 \$

Adopté le 16 décembre 2024

4 | Prévisions budgétaires 2025 et plan triennal des immobilisations

Description des projets	2025	2026	2027
Transit/camion de services	70 000 \$		
Camion à ordures	300 000 \$		500 000 \$
Pelle mécanique			
Remorque transport petite pelle	25 000 \$		
Loader			
Camion Peterbuilt			
Camion Kenworth		350 000 \$	
Camion Sterling			
TOTAL - VÉHICULES, MATÉRIEL ROULANT, MACHINERIE	395 000 \$	350 000 \$	500 000 \$
Matériel informatique bureau	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
Agrandissement bureaux urbanisme	5 000 \$		
Installation compteurs d'eau	10 000 \$		
Télémetrie eaux usées	40 000 \$		
Divers équipements - Service incendie	30 800 \$	15 000 \$	15 000 \$
Ombrage parcs		3 000 \$	
Divers équipements - Travaux publics	94 900 \$	15 000 \$	15 000 \$
Mobilier local - archives		30 000 \$	
Logiciel caisse - Parc riverain		5 000 \$	
Remorque pour outillage		6 000 \$	
TOTAL - MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DIVERS	183 700 \$	77 000 \$	33 000 \$
Réaménagement zone embarcations aquatiques	10 000 \$		
Terrain pickleball	63 200 \$		
Projet circuit à vélo	65 616 \$		
Frigo salle communautaire	2 000 \$		
Toiture salle communautaire	13 200 \$		
Aménagement paysager	15 000 \$		
Projet restructuration espaces récréatifs	124 000 \$		
Chapiteaux	1 600 \$		
Jeux d'eau		80 000 \$	
Bancs, poubelles, cendriers	700 \$	4 000 \$	
Lumières de Noël		15 000 \$	
Panneaux entrée du village		10 000 \$	
TOTAL - AMÉLIORATIONS - PARCS ET TERRAIN DE JEUX	295 316 \$	109 000 \$	- \$
Rang du Moulin (près du chemin du Refuge du Loup)		33 000 \$	
Lac-Caché asphaltage	103 000 \$		
Drainage rue Lise	- \$	15 000 \$	
Stationnement église		25 000 \$	
Côte du chemin du Lac-à-Jos-Bob	58 000 \$		
Chemin Vallée (portion municipale)	42 000 \$		
Trottoirs rue St-Émilien		58 400 \$	
Rue des Collèges (tronçon)		38 361 \$	
Rue Richard (tronçon)		24 142 \$	
Rang Armstrong		30 000 \$	
Investissement/Amélioration infrastructures (Routes, conduites, etc.)	203 000 \$	223 903 \$	- \$
Améliorations - CLSC (climatisation, ventilation et toiture)	250 000 \$		
Aménagement BAT		300 000 \$	
Entrepôt			300 000 \$
Investissement/Amélioration infrastructures (Biens immeubles)	250 000 \$	300 000 \$	300 000 \$
	1 327 016 \$	1 059 903 \$	833 000 \$
Mode de financement	2025	2026	2027
CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	266 961 \$	322 403 \$	33 000 \$
FONDS DE ROULEMENT	125 000 \$	- \$	60 000 \$
FONDS DES CARRIÈRES ET SABLIERES	42 000 \$	- \$	- \$
AIDE FINANCIÈRES DIVERSES	251 055 \$	87 500 \$	240 000 \$
SURPLUS AFFECTÉ	10 000 \$	- \$	- \$
SURPLUS LIBRE	- \$	- \$	- \$
RÈGLEMENT D'EMPRUNT	620 000 \$	650 000 \$	500 000 \$
CONTRIBUTION DE PROMOTEURS (AUTRES)	12 000 \$	- \$	- \$
	1 327 016 \$	1 059 903 \$	833 000 \$



Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - FONCTIONNEMENT

	2025	2024	Écart en \$	Écart en %
REVENUS :				
Taxes	5 230 250 \$	4 902 785 \$	327 465 \$	6.68%
Païement tenant lieu de taxes	310 001 \$	401 117 \$	(91 116) \$	-22.72%
Services rendus	559 130 \$	482 319 \$	76 811 \$	15.93%
Impositions de droits	321 000 \$	406 688 \$	(85 688) \$	-21.07%
Amendes, pénalités et autres revenus	300 670 \$	87 700 \$	212 970 \$	242.84%
Revenus de transferts	1 150 465 \$	658 194 \$	492 271 \$	74.79%
Total des revenus	7 871 516 \$	6 938 803 \$	932 713 \$	13.44%
DÉPENSES :				
Administration générale				
Charges	1 264 689 \$	1 083 160 \$	181 529 \$	16.76%
Amortissement comptable	38 420 \$	28 526 \$		
Total :	1 303 109 \$	1 111 686 \$		
Sécurité publique				
Charges	729 939 \$	671 293 \$	58 646 \$	8.74%
Amortissement comptable	82 076 \$	66 278 \$		
Total :	812 015 \$	737 571 \$		
Transport routier				
Charges	2 077 086 \$	1 928 038 \$	149 048 \$	7.73%
Amortissement comptable	687 949 \$	349 760 \$		
Total :	2 765 035 \$	2 277 798 \$		
Hygiène du milieu				
Charges	1 476 087 \$	1 411 908 \$	64 179 \$	4.55%
Amortissement comptable	382 663 \$	364 146 \$		
Total :	1 858 750 \$	1 776 054 \$		
Santé et Bien-être				
Charges	47 802 \$	47 827 \$	(25) \$	-0.05%
Amortissement comptable	16 259 \$	14 162 \$		
Total :	64 061 \$	61 989 \$		
Aménagement, urbanisme et développement				
Charges	400 242 \$	338 444 \$	61 798 \$	18.26%
Amortissement comptable	13 153 \$	8 582 \$		
Total :	413 395 \$	347 026 \$		
Loisirs et Culture				
Charges	696 676 \$	687 903 \$	8 773 \$	1.28%
Amortissement comptable	139 054 \$	128 998 \$		
Total :	835 730 \$	816 901 \$		
Frais de financement	470 306 \$	256 935 \$	213 371 \$	83.04%
Autres activités financières et affectations				
Remboursement de la dette long terme	697 600 \$	322 700 \$		
Activités d'investissement via le fonctionnement	266 961 \$	310 133 \$		
Affectations (fonds de roulement, surplus, etc.)	(255 872) \$	(119 538) \$		
Charges	708 689 \$	513 295 \$	195 394 \$	36.07%
Amortissement comptable	(1 359 574) \$	(960 452) \$		
Total :	(650 885) \$	(447 157) \$		
Total des dépenses	7 871 516 \$	6 938 803 \$	932 713 \$	13.44%

Adopté le 16 décembre 2024



Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - INVESTISSEMENTS

	2025	2024	Écart en \$	Écart en %
REVENUS & AFFECTATIONS :				
Fonds général	266 961 \$	310 133 \$	(43 172) \$	-14%
Revenus de transferts	251 055 \$	1 376 598 \$	(1 125 543) \$	-82%
Financement à long terme - actv. Invest.	620 000 \$	1 470 000 \$	(850 000) \$	-58%
Contributions de promoteurs et autres	12 000 \$	2 000 \$	10 000 \$	500%
Affectations, excédent accumulé, réserves et fonds réservés	177 000 \$	450 146 \$	(273 146) \$	-61%
Total des revenus	1 327 016 \$	3 608 877 \$	(2 281 861) \$	-63%
INVESTISSEMENTS				
Administration générale	3 000 \$	8 000 \$	(5 000) \$	-63%
Sécurité publique	30 800 \$	69 000 \$	(38 200) \$	-55%
Transport routier	692 900 \$	2 719 645 \$	(2 026 745) \$	-75%
Hygiène du milieu	50 000 \$	68 000 \$	(18 000) \$	-26%
Santé et Bien-être	250 000 \$	450 000 \$	(200 000) \$	-44%
Aménagement, urbanisme et développement	5 000 \$	8 146 \$	(3 146) \$	-39%
Loisirs et Culture	295 316 \$	286 086 \$	9 230 \$	3%
Total des dépenses	1 327 016 \$	3 608 877 \$	(2 281 861) \$	-63%

Adopté le 16 décembre 2024

Comme les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont accessibles dans leur intégralité via notre site web (<https://www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/la-municipalite/seances-du-conseil>), nous mentionnons dans le journal un sommaire des décisions prises par le conseil municipal pour les séances ayant eu lieu depuis la dernière parution du journal.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCES TENUES EN DÉCEMBRE 2024 ET JANVIER 2025

DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 2024

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MADAME FLORENCE VERTEFEUILLE À TITRE DE CONSEILLÈRE MUNICIPALE AU SIÈGE NUMÉRO 4

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts prend acte du dépôt, par la greffière-trésorière, de la lettre de démission de madame Florence Vertefeuille à titre de conseillère municipale au siège numéro 4, conformément à l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Que le conseil municipal tient à remercier madame Florence Vertefeuille pour son implication et son apport au sein de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts durant son mandat.

CALENDRIER MUNICIPAL 2025 - CONCOURS DE PHOTOS - NOMINATION DES GAGNANTS

D'autoriser le versement des prix aux gagnants du concours de photographie, en lien avec le calendrier municipal 2025, selon l'ordre suivant :

1er prix 300\$ Monsieur Paul Chamberland

2ième prix 200\$ Monsieur Pierre Higgins

3ième prix 100\$ Madame Mona Martel

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) 2025

Que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion 2025 à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la somme de 4 237.43 \$ taxes incluses.

SERVICE DES INCENDIES - EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

De procéder à l'embauche de M. Philippe Perron à titre de pompier volontaire pour le Service Incendie de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts en date du 30 novembre 2024.

TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG BARIL- RECOMMANDATION DE PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE DE 5%

D'autoriser le paiement de la retenue au montant de 232 029.54\$ (taxes incluses), à la compagnie Maskimo Construction Inc., dans le dossier de réfection du rang Baril.

DOSSIER : REMPLACEMENT DES SERVICES RUE NOTRE- DAME AUTORISATION DE PAIEMENT DÉCOMPTE # 2

D'autoriser le paiement du décompte #2, au montant de 1 068 102.26\$ (taxes incluses) à la compagnie Généreux Construction Inc., dans le dossier des travaux de remplacement des services rue Notre-Dame.

MODIFICATION DE NOM DE RUE - BOULEVARD ALEXANDRE

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts désire soumettre à la Commission de toponymie le changement de nom suivant :

Que le boulevard Alexandre soit dorénavant connu sous le nom de chemin Alexandre.

EMBAUCHE - RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

De nommer madame Sylvie Dupuis à titre de responsable de la bibliothèque en date du 2 décembre 2024 selon les conditions prévues à la convention collective et à son formulaire d'embauche.

CRSBP - NOMINATIONS 2025 - DÉLÉGATION DES RESPONSABLES

Que madame Nancy Johnson soit désignée au titre de « Représentante de la Municipalité » et que Madame Sylvie Dupuis, soit désignée au titre de « Coordinatrice » de la Bibliothèque municipale pour l'année 2025.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ÉCOLE DES BOISÉS

D'octroyer une aide financière non récurrente de 500\$ à l'école des Boisés pour le renouvellement de ses équipements dédiés au badminton.

**DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE
DU 13 JANVIER 2025**

**RÉSOLUTION AUTORISANT LE RENOUELEMENT DE LA
CONVENTION COLLECTIVE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ALEXIS-DES-MONTS ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX DE LA MRC DE MASKINONGÉ (CSD) POUR LA
PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2029 ET
AUTORISANT SA SIGNATURE**

Autorise le renouvellement de la convention collective entre la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts et le Syndicat des employés municipaux de la MRC de Maskinongé (CSD) pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029; Autorise le maire, la greffière-trésorière et le directeur général à signer la nouvelle convention collective.

**CAISSE DES JARDINS DE L'OUEST DE LA MAURICIE
RÉSOLUTION RELATIVE AU REFINANCEMENT DE 997 100\$**

Que le maire et la greffière-trésorière, conjointement, ont l'autorisation d'agir au nom de la Municipalité et sont autorisés de signer tous les documents relatifs au refinancement de 997 100\$.

**ACQUISITION D'UNE LAVEUSE À PRESSION - NETTOYAGE
RÉSERVOIR EAU POTABLE**

D'entériner l'acquisition d'une laveuse à pression servant à la désinfection du réservoir d'eau potable, de la compagnie Location CDA inc. de Louiseville pour un montant de 5 454.18\$ (taxes incluses).

**AUTORISATION DE BUDGET DE DÉPENSES - ACTIVITÉS
POUR LA SAISON HIVERNALE 2025**

D'autoriser les budgets de dépenses concernant les activités décrites ci-dessous :

- Fêtons l'hiver en famille ± 5 500 \$
- Cabane à sucre des élus ± 3 500 \$

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2025 - LA NATURE D'ALEXIS

D'octroyer une aide financière non récurrente au montant de 10 000 \$ pour l'année 2025 à l'organisme « La Nature d'Alexis » afin de poursuivre le développement de son réseau de sentiers.

**DEMANDE AIDE FINANCIÈRE 2025 - FESTIVAL DE LA TRUITE
MOUCHETÉE**

De verser une aide financière non récurrente au montant de 25 500\$ pour l'année 2025 au Festival de la truite mouchetée.

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2025 - FESTIVAL JAMBOREE
DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS INC.**

D'accorder une aide financière non récurrente d'un montant de 9 600\$ au Festival Jamboree de St- Alexis-des-Monts Inc., pour l'année 2025.

**DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES-
ORGANISME « MAISON DE JEUNES AU BOUT DU MONDE »**

De verser une aide financière représentant un montant égal au montant de taxes municipales 2024, soit 1247.18\$, à la Maison Jeunes Au Bout du Monde concernant leur propriété située sur le territoire de la municipalité au 84, rue Francis.





Séances du conseil à 19 h 30

Les prochaines dates pour les séances du conseil seront :

- Lundi le 10 mars 2025
- Lundi le 7 avril 2025



Taxes municipales 2025

Taux de taxes foncières :

0.535 \$ par tranche de 100 \$
(valeur inscrite au rôle d'évaluation 2025)

Service des matières résiduelles, recyclables et organiques :

214 \$/unité

Service de l'eau potable (aqueduc) :

205 \$/unité

Service des égouts :

250\$/unité

Où et comment payer?



À votre institution financière : Au guichet automatique et au comptoir.
Par internet : Par l'intermédiaire du site internet de votre institution financière en inscrivant le numéro de matricule se trouvant dans le haut de votre compte de taxes ou sur les coupons de paiement.



Par la poste ou boîte de dépôt extérieure : Faire parvenir vos chèques postdatés libellés à l'ordre de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts en inscrivant les dates d'échéances et en incluant les (4) coupons de paiement. Vous devez vous assurer que le paiement sera reçu à nos bureaux avant la date d'échéance. ATTENTION au délai de livraison postale.



À l'hôtel de ville : En argent comptant, chèque ou par paiement direct.
(Les cartes de crédits ne sont pas acceptées).

**Nouvel
horaire**

**POUR LES
BUREAUX
ADMINISTRATIFS**

LUNDI AU JEUDI :

8H30 à 12H ET 13H à 16H30

VENDREDI :

9H à 12H

819-299-3828

**Saint Alexis
des Monts**

Date limite du 1er versement :

31 MARS 2025

LES AUTRES DATES D'ÉCHÉANCES SONT LES SUIVANTES :

- ☒ 30 JUIN 2025
- ☒ 31 AOÛT 2025
- ☒ 31 OCTOBRE 2025

Les comptes de taxes ont été distribués par la poste en février. Il est important de respecter les dates d'échéances pour éviter des frais d'intérêts et de pénalités.

Si vous ne recevez pas votre compte, nous vous invitons à communiquer avec le service de la taxation. Veuillez nous aviser de tout changement d'adresse.

Si vous recevez une facture pour un immeuble dont vous n'êtes plus le propriétaire, veuillez nous la réexpédier en prenant soin d'indiquer le nom et l'adresse du nouveau propriétaire.

Comment soumettre un article au journal ?

Le Stalexique

JOURNAL MUNICIPAL, Volume 36 (numéro 01) JANVIER-FÉVRIER 2024



Le journal municipal est un outil de communication de la municipalité. Il est publié une fois aux deux mois et distribué par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

**PROCHAINE PARUTION :
LE 15 AVRIL 2025**

Les organismes doivent transmettre leurs articles en format JPG ou Word, avant le 1er avril (les articles reçus après cette date seront publiés dans la prochaine parution). Les envois doivent être effectués par courriel à : info@saint-alexis-des-monts.ca.

L'équipe du journal vous remercie à l'avance pour votre collaboration !

Près de 48 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine. Une mauvaise utilisation des appareils électriques et un manque d'entretien de vos installations peuvent causer un incendie. Les appareils électriques et l'équipement de distribution d'électricité constituent la source de chaleur des incendies pour plus de 23 % des bâtiments résidentiels endommagés.

Parmi les victimes d'incendie, 66 % sont âgées de plus de 60 ans. Si vous êtes une personne âgée ou un proche d'une personne âgée, assurez-vous d'être particulièrement vigilant. La connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous.

Appareils rechargeables

Plusieurs objets que vous utilisez au quotidien sont des appareils rechargeables : téléphone cellulaire, ordinateur portable et tablette, montre intelligente, robot (exemple : aspirateur robot), vélo et trottinette électriques, appareil de vapotage, perceuse sans fil, etc.

Pour éviter un incendie lié à l'utilisation des appareils rechargeables :

- Lisez attentivement les instructions du fabricant et respectez-les en tout temps ;
- Rechargez votre appareil dans un endroit sécuritaire, à l'écart de toute matière inflammable;
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge (par exemple, en utilisant une minuterie);
- Utilisez le chargeur fourni avec l'appareil ou encore un modèle de chargeur homologué;
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense;
- Ne modifiez et n'altérez jamais le chargeur;
- Vérifiez régulièrement que le chargeur n'est pas endommagé;
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre. Ne les jetez jamais aux ordures ni au recyclage, car elles pourraient déclencher un incendie en étant écrasées par de l'équipement.

Multiprise

Si vous utilisez une multiprise, assurez-vous qu'elle est munie d'une protection contre la surintensité, afin d'éviter les surcharges du circuit d'alimentation. Ne PAS brancher dans une multiprise les appareils suivants :

- gros électroménagers : réfrigérateur, sèche-linge, lave-vaisselle, four;
- petits électroménagers : micro-ondes, cafetière, mélangeur, grille-pain, mijoteuse;
- appareils de soins capillaires : lisseur, fer à friser, sèche-cheveux;
- chauffage d'appoint;
- autres multiprises, rallonges.



CHANGEMENT D'HEURE : N'oubliez pas d'avancer vos horloges d'une heure dans la nuit du 8 au 9 mars 2025. Par la même occasion, il est conseillé de faire le changement des piles de vos avertisseurs de fumée.



Appareils de chauffage électriques

Pour utiliser le chauffage électrique en toute sécurité :

- Choisissez des appareils électriques homologués CSA/ULC et respectez les directives du guide du fabricant;
- Gardez le chauffage mural à une distance d'au moins 15 centimètres de tout matériau combustible;
- Assurez-vous que les appareils de chauffage d'appoint sont munis d'un arrêt automatique et installés à une distance d'au moins 1 mètre de tout matériau combustible;
- Ne modifiez jamais un appareil ou de l'équipement électrique.



Collecte des ordures

FÉVRIER							
D	L	M	M	J	V	S	
						1	
2	A	B	C	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	A	B	C	20	21	22	
23	24	25	26	27	28		

MARS							
D	L	M	M	J	V	S	
						1	
2	A	B	C	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	A	B	C	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	A						

AVRIL							
D	L	M	M	J	V	S	
		B	C	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	A	B	C	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	A	B	C				

Votre bac d'ordure était au chemin avant 7 h et le camion n'est pas passé dans votre rue, quoi faire ?

Lorsque le camion de la collecte des ordures n'est pas passé la journée prévue, veuillez laisser votre bac en bordure du chemin. Les conditions météorologiques, bris de camion, quantité maximale de la benne peuvent avoir un impact sur l'horaire de la collecte des ordures.

Secteur rang des Pins-Rouges

(Domaine Clément, Lac-à-la-Perchaude, Ste-Anne, Picard, etc.)

Notre-Dame jusqu'à la route 349

Ste-Marguerite, rang Lambert, Lac-a-Jos-Bob, Domaine Mon-Loisir, etc.)

Rang St-Joseph et rue St-Joseph du # 2 au # 281 (Pellerin, des Collèges du # 81 au # 100)

Secteur rang Lac-Caché

(Lac-Castor, rue St-Joseph du # 310 au # 800, etc.)

Secteur rue Richard

(Allard, des Collèges, St-Marc, Sylvain, etc.)

Secteur rang Sacacomie

(St-Olivier, des Chalets, Ste-Cécile, Théo, rang du Moulin, Yvon-Plante, etc.)

Secteur rang de la Rivière-aux-Écorces

(Labrecque, Chute-à-Lessard, Domaine-de-la-Pinède, Armstrong, Morin, Alexandre, etc.)

Secteur rue de l'Hôtel-de-Ville

(St-Pierre, St-Clément, Napoléon, St-Émilien, etc.)

Est-ce que votre bac est bien positionné durant le déneigement?



Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est très important que votre bac soit positionné dans votre entrée de stationnement et non sur le trottoir ou dans la rue afin d'éviter de mauvaises surprises!

IMPORTANT Rappels en période hivernale

DEPUIS LE 15 NOVEMBRE



INTERDIT DE STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE DE 23 H À 7 H

BOÎTE AUX LETTRES



NE DOIT PAS ÊTRE INSTALLÉE DANS L'EMPRISE DE LA ROUTE.

DÉNEIGEMENT ENTRÉES CHARRETIÈRES



INTERDIT DE DÉPOSER LA NEIGE PROVENANT DE TERRAINS PRIVÉS SUR LES CHEMINS ET TROTTOIRS DE LA MUNICIPALITÉ

Réclamation pour dommages aux biens

Si vous croyez que les dommages causés à votre immeuble, véhicule ou à un autre de vos biens, sont dus à une faute ou une négligence de la Municipalité, ne prenez aucun risque et suivez la procédure ci-après, prescrite par le Code municipal, car son inobservance entraîne la déchéance du droit réclamer.

Avis de réclamation :

- Une lettre ou l'avis de réclamation (disponible sur le site web) doit être rempli et adressé à la greffière-trésorière de la Municipalité. Celui-ci doit être déposé dans les soixante (60) jours de l'évènement.
- La lettre ou l'avis doit mentionner la date de l'évènement, les circonstances, le type de dommages subis et les coordonnées du réclamant, de façon à permettre à la municipalité de conduire à son enquête.
- Il vous appartient de prouver que vous avez subi un dommage et que celui-ci a été causé par un acte fautif de la Municipalité.
- Selon le type de réclamation, un représentant de la Municipalité ou son assureur pourrait communiquer avec vous au besoin, pour obtenir plus de renseignements dans le cadre de l'analyse de votre dossier.



819-996-2049

NUMÉRO D'URGENCE SEULEMENT TRAVAUX PUBLICS

VOICI LES EXEMPLES D'UNE URGENCE POSSIBLE :

FUITE D'EAU, PROBLÈME D'ÉGOUT ENTRAÎNÉ À LA CIRCULATION



VOICI LA VALEUR DES PERMIS ÉMIS POUR L'ANNÉE 2024 : **22 514 008 \$**



Permis	Nombre	Valeur(\$)
Nouvelles constructions :	65	15 018 750 \$
Bâtiments accessoires:	65	1 598 400 \$
Rénovations :	160	3 865 148 \$
Agrandissements:	8	685 000 \$
Démolitions	7	40 000 \$
Autres (Fosses, eau, etc.)	250	1 306 710 \$



Les tarifs exigés pour les permis sont les suivants * :

Construction neuve	50\$	Agrandissement	30\$
Installation septique	50\$	Rénovation	30\$
Captage d'eau	50\$	Bâtiment accessoire	30\$
Certificat de localisation	50\$	Piscine	30\$
Vente de garage	10\$	Démolition	30\$
Raccordement aux services	800\$	Lotissement	30\$

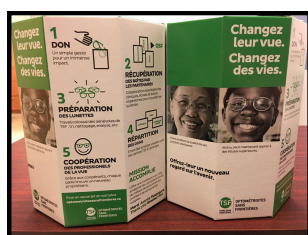
* Veuillez prendre note que la tarification complète est établie via le règlement municipal et qu'en cas de discordance entre cette liste et le règlement, ce dernier a priorité.

Recyclage

Boîte à recycler pour les batteries



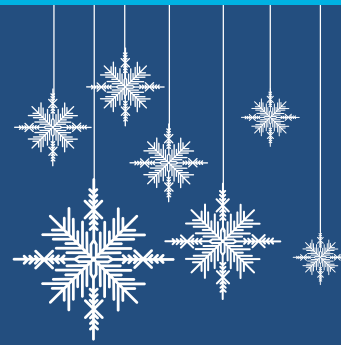
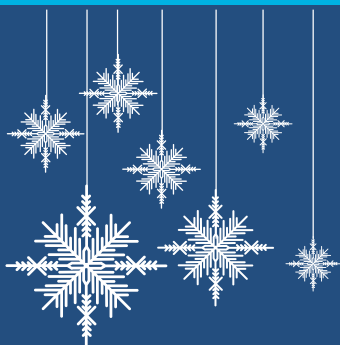
Lorsque l'écocentre est fermé pendant la période hivernale, la municipalité invite ses citoyens à déposer leurs piles usagées dans la boîte à recycler installée au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville.



Dépôt de lunettes usagées

Contribuez à la diminution du gaspillage constitue à la fois à un geste écologique. Alors pourquoi ne pas faire un don de lunettes usagées auprès d'une population ayant un accès limité à des interventions en santé visuelle!

Pour un don de lunette une boîte de récupération est accessible au bureau municipal de la municipalité. **Nous acceptons seulement les lunettes en bon état et sans les boîtiers.**



Horaire - Complexe Sportif Aurèle-Plante

100, RUE DES LOISIRS

*CONDITIONNEL À L'ÉTAT DE LA GLACE

LUNDI - FERMÉ

MARDI

13H30 À 15H30 PATINAGE LIBRE
18H00 À 20H00 HOCKEY LIBRE FAMILIAL

MERCREDI

13H30 À 15H30 PATINAGE LIBRE
18H00 À 20H00 HOCKEY LIBRE FAMILIAL

JEUDI

18H00 À 20H30 HOCKEY LIBRE 13 ans +

LOCATION DE GLACE DISPONIBLE LES APRÈS-MIDIS - 50\$ / H
RÉSERVATION OBLIGATOIRE

VENDREDI

18H00 À 19H00 PATINAGE LIBRE

SAMEDI

10H00 À 12H00 HOCKEY LIBRE FAMILIAL
13H00 À 15H30 HOCKEY LIBRE 13 ANS+

DIMANCHE - COURS D'INITIATION (RÉSERVÉ)

10H00 À 10H30 INITIATION AU HOCKEY

13H00 À 15H00 HOCKEY LIBRE FAMILIAL*

(idéal pour les familles ayant des enfants en bas âge.)



**IL EST OBLIGATOIRE QUE LES ENFANTS PORTENT
UN CASQUE PROTECTEUR HOMOLOGUÉ CSA EN TOUT TEMPS.**

OBLIGATOIRE POUR TOUS LES JOUEURS DE HOCKEY, LORS DES PÉRIODES DE HOCKEY LIBRE.

Il est possible que l'horaire soit modifié en raison de la température ou de l'entretien.
Les modifications seront publiées sur la page Facebook de la municipalité. Merci pour votre compréhension.

UNE PENTE À GLISSER SE SITUE SUR LE
TERRAIN DE SOCCER SITUÉ AU
100 RUE DES LOISIRS. LES TUBES À GLISSER
Y SONT DISPONIBLES GRATUITEMENT.

DU MARDI AU SAMEDI DE 10H00 À 19H00 et
DIMANCHE DE 10H00 À 16H00

LE SERVICE DES LOISIRS

EN SEMAINE : 819-299-3828 POSTE 2802
VENDREDI AU DIMANCHE
(ENTRÉ 10H00 ET 13H00)
819-852-4090

Horaire bâtiment de service

ANNEAU DE GLACE DU PRÉAU CANADEL - HIVER 2025

*CONDITIONNEL À L'ÉTAT DE LA GLACE

LUNDI

FERMÉ

MARDI AU JEUDI

10H00 À 19H00

VENDREDI ET SAMEDI

10H00 À 20H00

DIMANCHE

10H00 À 16H00



JOUER AU HOCKEY SÉRA
X INTERDIT
SUR L'ANNEAU DE GLACE



SEUL LE PATINAGE DE FANTAISIE SÉRA
ACCEPTÉ SUR LA SURFACE DE GLACE





BADMINTON ÉCOLE DES BOISÉS (GYMNASÉ)

SESSION HIVER 2025 : du 04 mars au 05 mai 2025

BADMINTON : MARDI DE 18H00 À 20H00

3 terrains par plage horaire - maximum 18 participants par plage horaire

Les personnes qui auront réservé leur place auront priorité - COÛT DE 5 \$ payable sur place

*Horaire sujet à changement selon les inscriptions.

POUR INSCRIPTION : 819-299-3828 poste 2802 ou loisirs@saint-alexis-des-monts.ca

LE PARTICIPANT EST RESPONSABLE D'APPORTER SA RAQUETTE, SES VOLANTS OU SES BALLES

"Axé sur les loisirs"



ZUMBA FITNESS

À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

SESSION HIVER 2025 : du 21 janvier au 17 juin 2025

LES MARDIS DE 19H00 À 20H00

POUR INSCRIPTION : KARINE DUFRESNE 819-609-0620

communiquiez avec Karine pour plus d'informations.



Atelier de danse LADY STYLE

Tu as une Beyonce ou une Christina Aguilera qui sommeille en toi et tu aimerais la laisser s'exprimer ? Viens bouger avec un groupe de femmes, apprendre une chorégraphie tout en faisant ressortir ta féminité dans une atmosphère positive et sans jugement. Plaisir assuré !

À LA SALLE DU COMPLEXE SPORTIF

HEURE
18H30-19H30

DATE
Les mercredis
aux 2 semaines
du 5 mars au 14 mai

TARIF
90 \$

ÂGE
Adulte 18 ans+

Marie-Josée Dupuis
DUPUIS.MARIE.JOSEE.DANSE@GMAIL.COM

PHOTOS HIVERNALES RECHERCHÉES

CONCOURS PHOTO - CALENDRIER 2026

VOUS PRENEZ DE MAGNIFIQUES PHOTOS, VOUS ÊTES CITOYENS DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS ET VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER À NOTRE CONCOURS PHOTO QUI POURRAIT VOUS FAIRE GAGNER 100\$, 200\$ OU 300\$ C'EST VOTRE CHANCE !

NOUS SOMMES PRÉSENTEMENT À LA RECHERCHE DE CLICHÉS REPRÉSENTANTS LE VILLAGE EN HIVER.

QUE CE SOIT LE PAYSAGE OU LES ACTIVITÉS HIVERNALES (PÊCHE BLANCHE, RAQUETTE, PATINAGE, ETC.). SAISISSEZ VOTRE CHANCE ET COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE QUI SE TROUVE SUR NOTRE SITE INTERNET ([HTTPS://WWW.SAINT-ALEXIS-DES-MONTS.CA/FR/CALENDRIER-MUNICIPAL](https://www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/CALENDRIER-MUNICIPAL)).



Votre calendrier est un aide-mémoire à consulter pour :

- Dates d'événements
- Horaire pour les collectes des ordures, du compost et du recyclage
- Rappels importants, réglementation en vigueur etc...



INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR 2025

LES DÉTAILS DE L'INSCRIPTION SERONT AFFICHÉS SUR NOTRE SITE INTERNET DANS LE COURANT DU MOIS DE MARS. SI NOTRE ÉQUIPE D'ANIMATEURS SE FORME RAPIDEMENT, NOUS POURRONS OUVRIR LES INSCRIPTIONS PLUS TÔT QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES. SUIVEZ NOS DIVERS MOYENS DE COMMUNICATION POUR NE PAS MANQUER VOTRE CHANCE.



Réservé aux citoyens de Saint-Alexis-des-Monts
PLACES LIMITÉES



BIENVENUE !



Joane Parent, praticienne et consultante en soins énergétiques

180, rue Saint-Paul
819-268-8201
www.havreangelique.com

Massage et soins énergétiques, auto soins holistiques, technique de méditation et de respiration. Ateliers de bien-être.

ON

RECRUTE

EMPLOIS

ÉTUDIANTS

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS
EST EN RECRUTEMENT POUR LA
PÉRIODE ESTIVALE.

POSTES À COMBLER :

- MONITEUR DE CAMP DE JOUR
- AIDE-MONITEUR DE CAMP DE JOUR

✓ ENVIRONNEMENT
STIMULANT

✓ ÉQUIPE DYNAMIQUE

✓ EMPLOI
ENRICHISSANT



ENVOIE-NOUS TON CV : loisirs@saint-alexis-des-monts.ca

FÊTONS L'HIVER EN FAMILLE

DIMANCHE LE 02 FÉVRIER AU PRÉAU CANADEL

PÊCHE EN HERBE

M L'OBVRLY
Organisme de bassins versants
des rivières du Loup et des Yamachiche

FÉLICITATIONS AUX JEUNES !



Le 2 février dernier avait lieu le premier évènement de l'année, «Fêtons l'hiver en famille». Lors de cette journée familiale de plein air, vous avez pu profiter de plusieurs activités gratuites tel que le patinage libre, des tours de calèche, des jeux gonflables extérieurs et bien sur déguster un bon chocolat chaud. Tout y était pour profiter des plaisirs de l'hiver.

Notre activité la plus convoitée est bien sûr, la formation d'apprentis pêcheurs «PÊCHE EN HERBE» qui, grâce à la collaboration de L'OBVRLY, plus de 52 jeunes ont eu la chance de s'initier à la pêche blanche et recevoir leur permis qui sera valide jusqu'à l'âge adulte. À noter que la formation comprenait 2 ateliers de formations obligatoires pour obtenir leur permis (théorique et pratique).

Nous souhaiterions pouvoir répéter l'évènement l'an prochain, alors si vous désirez être sur la liste d'attente pour recevoir l'information en priorité, écrivez-nous à loisirs@saint-alexis-des-monts.ca

Les informations suivantes sont obligatoires: nom complet de l'enfant - son âge - date de naissance - nom complet du parent - numéro de téléphone et municipalité de résidence (priorité aux municipalités de la MRC de Maskinongé).

Finalement, merci à M. Claude Piché pour le projet CHOISISSEZ UN TOUTOU et merci aux Chevaliers de Colomb du conseil de Saint-Alexis-des-Monts et de la VCJ Longueuil pour cette généreuse contribution.

**MERCI À NOS
PARTENAIRES :**



Bibliothèque municipale

BIBLIO INFO

Mardi : 12 h 30 à 18h

Mercredi : 9h à 12h / 13h à 20h

Jeudi : 12 h 30 à 18h

Samedi : 9h à 12h

819-299-3828 poste 2821

biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca

<https://biblietcie.ca/>

coordonnatrice



AXÉ SUR LE SERVICE

MERCI à l'équipe de bénévoles hors pair pour votre grand soutien et votre précieux temps. Grâce à vous, les usagés peuvent bénéficier d'un service de qualité:

Monique Chassé, Louise Boudreault, Nathalie Ouellet, Joëlle Pelé, Danielle Lorrain, Guylaine Boulanger et Normande Bérubé.

MERCI ! pour votre présence et précieuse implication.



BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE
Prenez note que le service d'information touristique suivra le même horaire que la bibliothèque.



**Saint Alexis
des Monts**

105 rue de l'Hôtel-de-Ville | 819-299-3828

NOUVEAUX LIVRES

Notre échange de livres avec le réseau BIBLIO est prévu pour la fin du mois de février. C'est plus de 1000 livres qui seront échangés et mis à votre disposition. Ces nouveaux livres seront identifiés par un autocollant d'abeille situé sur la cote du livre (voir photo) et sont tous disponibles dans les rayons et les tables de présentation. Profitez-en, ça n'arrive que 2 fois par an.



NOTE : LES PETITES FEUILLES D'AUTOMNE REPRÉSENTENT LES LIVRES QUE NOUS AVONS REÇUS EN SEPTEMBRE 2024.

BIBLIO FACEBOOK

NOUVELLE PAGE À VENIR !

Vous qui nous suiviez sur notre page Facebook *Bibliothèque Léopold-Bellemare* aviez possiblement remarqué que depuis quelques semaines que nous ne sommes plus très actif. La raison est simple, nous avons perdu l'accès à notre page suite à un changement d'administrateur. Malgré plusieurs tentatives de récupération, nos efforts restent sans succès, c'est pourquoi nous créerons une nouvelle page sous peu. Les informations suivront d'ici les prochaines semaines et nous recommencerons à vous partager de belles nouvelles.

Merci pour votre patience et votre intérêt.

DONS DE LIVRES et RESTRUCTURATION

DONS DE LIVRES SUSPENDUS JUSQU'AU 1^{ER} AVRIL

Depuis plusieurs années que nous ramassons des livres usagés afin de vous offrir la chance de profiter de documents intéressants à acheter à faible coût.

Dès le 20 février prochain, l'équipe de la bibliothèque entamera une restructuration des rayons afin d'accueillir plusieurs nouveautés et faciliter vos recherches. Nous aurons donc besoin de beaucoup d'espace pour bien travailler, c'est pourquoi nous vous demandons de retenir vos dons de livres temporairement. Nous reprendrons vos dons dès le 1^{er} avril sous certaines conditions.

Voir aussi l'article à la page suivante :

MÉGA VENTE DE LIVRES USAGÉS - 17 MAI

LIVRES EN GROS CARACTÈRES

DES LIVRES EN GROS CARACTÈRES, C'EST PLUS FACILE À LIRE

Saviez-vous qu'en plus de tous ses services, votre bibliothèque offre également des livres en gros caractères ?

Les livres en gros caractères rendent la lecture plus aisée. Tous vos auteurs préférés se retrouvent dans cette collection spéciale et sont regroupés au même endroit.

Si le document n'est pas disponible dans notre bibliothèque, nous pourrions faire une demande de prêt entre bibliothèques pour vous.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera

FERMÉE JEUDI LE 20 FÉVRIER

Puisque notre équipe sera en formation. Nous sommes désolés des inconvénients et vous remercions pour votre compréhension.

Prenez note que le service d'informations touristiques suivra le même horaire. Des documents sont aussi disponibles au bureau municipal



BIBLIO EXPO

Où ? Dans notre salle d'exposition (Entrée gratuite) sur les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Vous aimeriez exposer votre art ? Vous connaissez quelqu'un qui le souhaiterait ?

Laissez-nous savoir et il nous fera plaisir de discuter du projet avec vous. Nous sommes présentement à planifier la prochaine année alors n'hésitez pas à communiquer avec nous dès maintenant.

biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca

15 AVRIL AU 1ER MAI

GUYLAINE BOULANGER

Je suis Guylaine Boulanger.

Après quelques années à Sainte-Ursule, je suis de retour à Saint-Alexis-Des-Monts depuis 5 ans. J'ai toujours aimé les arts.

Après avoir essayé différentes techniques en autodidacte, j'ai découvert l'aquarelle que j'associe avec l'encre. Mes premiers tableaux étaient des reproductions et, petit à petit, mon travail évolue avec les années, même si j'ai encore besoin de m'appuyer sur des modèles.

La nature qui m'entoure et les vieux bâtiments sont ma principale source d'inspiration. Je partagerai le lieu d'exposition avec mon beau-frère, Mario Roy.

Depuis qu'il est jeune, il a toujours dessiné. En 1985, il a commencé à faire des portraits de façon aléatoire. Après une longue période sans dessiner, il a repris son activité pour son plaisir. Il utilise le fusain, pour le noir, et les crayons pastel, pour la couleur. Ses modèles sont des personnes connues ou de son entourage.

Je suis fière de vous faire découvrir ses œuvres.

Ce sera avec plaisir que nous partagerons nos passions avec vous.



BIBLIO ÉVÈNEMENTS

Une bibliothèque vivante : Très vivante!

MÉGA VENTE DE LIVRES USAGÉS - 17 MAI



C'est parce que nous avons à coeur d'avoir une bibliothèque qui vous offre l'accès à des nouveautés, des classiques et des découvertes enrichissantes que nous organisons une méga vente de livres usagés qui aura lieu le 17 mai prochain, même journée que la vente de garage municipale. Les profits amassés serviront à améliorer notre collection locale.

Vous désirez contribuer à cette mission ?

Vous avez des livres qui ont moins de 10 ans d'âge (édition 2015 à 2025) ou vous détenez des classiques et vous aimeriez passer au suivant ? Nous sommes preneurs !

Vous pourrez venir nous porter vos livres dès le 1er avril à la bibliothèque.

Aimeriez-vous être avisés des événements que nous organisons : vernissage, rencontre d'auteur ?

Laissez-nous votre nom et votre courriel et il nous fera plaisir de vous ajouter à notre liste d'invités.

biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca



FÉLICITATIONS

À RAPHAËL PICARD

SÉLECTIONNÉ DANS LA LIGUE DE BASEBALL MAJEUR DU QUÉBEC, AVEC L'ÉQUIPE

LES CASCADES GO SPORT DE SHAWINIGAN

Avec un parcours des plus remarquables, Raphaël a su se démarquer lors de son passage dans le Baseball junior Élite du Québec. Une moyenne au bâton supérieure à ,300, plus de 200 coups sûrs, plus de 100 points, et 20 circuits à son actif, font de lui un frappeur gaucher des plus redoutables. Toutes nos félicitations pour sa sélection bien méritée, nous lui souhaitons la meilleure des chances pour la prochaine saison et pour la suite de sa carrière.

Place aux organismes



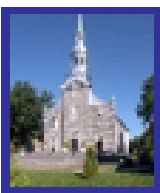
**LA NATURE D'ALEXIS ; VOTRE ESPACE PUR NATURE.
LA SANTÉ PAR LA RANDONNÉE.**

RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX POUR LE 15^{ème} ANNIVERSAIRE LA NATURE D'ALEXIS

À l'occasion du 15^{ème} anniversaire de la Nature d'Alexis, nous inaugurons un tout nouveau sentier nommé " la Montagne noire ". Nous vous invitons donc à une randonnée en raquettes en soirée, le samedi 22 février prochain, à 19h00.

Apportez vos lampes frontales et vos gourdes. Il y aura des boissons chaudes et des biscuits. Rendez-vous à 19h00 au stationnement de la pourvoirie Ayapewa, situé au bout du rang Morin.

En cas de tempête, l'activité sera remise au samedi 1er mars.



Fabrique de la paroisse de Saint-Christophe
Communauté de Saint-Alexis

Information concernant les dons qui sont admissibles pour vos impôts.

- Les dons offerts pour l'église;
- Les dons pour le chauffage;
- Les dons volontaires ou supplémentaires;
- La dîme annuelle ou celle versée dans une enveloppe à l'église;
- La quête qui est remise dans une enveloppe avec vos coordonnées.

Ce qui ne sont pas admissibles pour les impôts

Si vous avez obtenu un reçu pour un produit ou un service comme : réservation de bacs annuels, l'achat de lampions, de messes ou de messes communes, l'entretien d'un terrain dans un cimetière, l'achat d'un terrain, les services de funérailles, mariage, baptême, et autres services qui ne sont pas admissibles pour les impôts.



FADOQ SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Avec le printemps qui arrive, le temps des sucres sera à nos portes très bientôt. La FADOQ aimerait organiser une sortie à la cabane à sucre, **le 8 avril pour le dîner, CHEZ DANY** à Pointe-du-Lac. Nous communiquerons prochainement avec vous, membres, à savoir si vous êtes intéressés à y participer et ainsi réserver le transport.

Inscription ou information, communiquez avec Mme Suzanne Bellemare, responsable de l'activité 819-534-3383.

Bonne nouvelle! Les jeux régionaux arrivent chez nous!
Samedi le 12 avril 2025 - 9h (Local de la FADOQ)
Activités : Le billard et le curling de salle.

À mettre à votre agenda :

Clinique de sang Héma Québec sous la présidence d'honneur de M. Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé

Mercredi le 5 mars - 13h à 20h
Confirmation de votre présence au 1-800-373-7264
Courriel : emaquebec.ca

LES SOUPERS

- **Vendredi le 21 mars - 19h30**
Buffet froid avec bingo, musique, danse et cartes
- **Vendredi le 11 avril - 19h30**
Souper avec Mme Frigon
Danse avec Mme Pelletier

Pour réservation : Mme Ginette Guay au 819-265-6027

**La FADOQ de Saint-Alexis c'est l'endroit pour
s'amuser et avoir du plaisir entre amis.**



UN LIVRE D'UN AUTEUR DE CHEZ NOUS !

Les Éditions Line Mc Murray
vous propose :

Pierre Turcotte et ses :

Alexiques I et Alexiques II

Recueils de poésie qui ont la nature aleximontoise comme toile de fond



Serge Provencher et son :

Langue sale. Réflexions en laine d'acier

Recueil de plaintes sur les temps modernes, de ce qui tape sur les nerfs



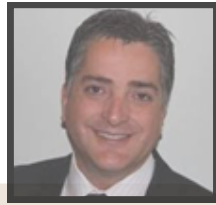
Disponibles à la Bibliothèque Léopold-Bellemarre et chez l'éditrice
(lilmcmurray@gmail.com) et via son site Web : editionslinemcmurray.com

Dissolution

Prenez avis que la personne morale sans but lucratif **CLUB SOCIAL DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** a déclaré son intention de demander sa dissolution.

Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur la publicité légale des entreprises.

Le 20 janvier 2025



17 février 2025

Conférencier invité : Jean Langevin, CPA

Sujet : fiscalité pour ainé(e)s

Heure/lieu : 13h30 au 115, rue Hôtel de Ville

Dans un monde en constante évolution, l'expert utilise son expertise, sa capacité d'analyse et sa vision stratégique afin d'aider les ainé(e)s à rester à la barre du changement.



17 mars 2025

Conférenciers invités : Marie-Pier St-Jean, agente d'accueil

Louis-Alexandre Caron, conseiller, communication

Sujet : Lutter contre la fraude

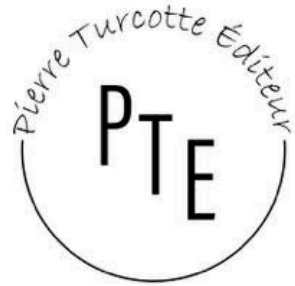
Heure/lieu : 13h30 au 115, rue Hôtel de Ville

Cette conférence a pour but de vous sensibiliser à l'importance d'adopter des comportements responsables et sécuritaires pour se prémunir contre la fraude.

À la fin de cette conférence, vous aurez en main les informations nécessaires afin de reconnaître, de prévenir et d'éviter au mieux les cas de fraudes potentielles.

COMMUNIQUÉ

CHEZ PIERRE TURCOTTE ÉDITEUR
Années 2024-2025



Line Mc Murray et ses

***Chroniques du lac Sacacomie*, tome 1, 1550-1950**

Premières Nations, coureurs des bois, guides, gardiens, visiteurs américains et deux écrivain.es (Madeleine et Jacques Ferron)

avec les collaborations inédites de :
François McMurray et de Daniel St-Onge
sur *L'histoire des McMurray aleximontois*

De la même auteure : ***Le cabinet des humeurs***,
recueil de poèmes, paru en 2022

Pierre Turcotte Éditeur est fier de compter parmi ses auteur.es, Line Mc Murray qui a entre autres déjà publié chez Québec-Amérique, Liber, Le Preambule, NBJ.

Et de s'associer aux Éditions Line Mc Murray, lors de Lancements respectifs à Saint-Alexis-des-Monts.

LES CHEVALIERS DE COLOMB de SAINT-ALEXIS DES MONTS (CONSEIL 9829)



Prix de l'Abbé McGivney pour le maintien de ses membres et l'aide offerte à sa communauté

Le Conseil 9829 de Saint-Alexis des Monts a reçu pour l'année colombienne 2024-25, le prestigieux prix de l'Abbé McGivney pour le recrutement et le maintien de son membership et pour l'apport considérable à sa communauté grâce aux dons en argent et en bénévolat faits à différentes organisations ainsi qu'à l'aide financière qu'il offre aux étudiant(e)s par le biais de son programme des Bourses d'études.

Bourses d'étude du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis des Monts

Dimanche le 16 février 2025, lors du déjeuner des 2e dimanche des mois d'hiver des Chevaliers, nous procéderons à la remise des Bourses d'étude pour les étudiant(e)s dont la candidature a été acceptée.

Pour cette 16e édition, au-delà de 20 candidat(e)s de niveau post-secondaire se partageront près de \$3,500.00 en bourses d'étude pour les aider à parfaire leur éducation.

Bien à vous

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis des Monts

Comme Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé, nous sommes heureux de vous partager notre offre de services pour la session hiver 2025. Il nous fera plaisir de vous accueillir dans nos différentes activités ou services.

Cours de tablette iPad et Android

Session hiver 25 : début mars (8 cours de 1h30). Coût 85\$. Places limitées. Inscription obligatoire par téléphone.

Musclez vos méninges est une série de 10 ateliers de 2 heures pour stimuler la vitalité intellectuelle et découvrir des trucs pour vous aider à mieux mémoriser. Ces ateliers s'adressent aux personnes de 50 ans et plus qui se préoccupent des changements intellectuels liés au vieillissement normal. Début des ateliers : Jeudi 20 février 2025 de 9h30 à 11h30. Coût : 40 \$. Places limitées et inscription obligatoire par téléphone.

Viactive

Séances d'exercice aérobique sur musique adaptées aux personnes de 50 ans et plus. Début de session : fin janvier. Durée : 15 semaines, le mercredi de 10h à 11h. Coût : 25\$ pour la session. Places limitées. Inscription obligatoire par téléphone.

Popote

Livraison de repas à domicile. Ce service est offert aux personnes répondant aux critères d'admissibilité. Pour plus d'informations, téléphonez-nous.

Service d'aide en impôt (sur rendez-vous seulement)

Du 4 mars au 17 avril 2025, à Louiseville. Contactez-nous pour connaître les critères d'admissibilité et prendre votre rendez-vous.



Le Gyroscopie du Bassin de Maskinongé est une association pour les parents et les membres de l'entourage de la personne atteinte d'un trouble de santé mentale. Il a pour mission de regrouper les membres de l'entourage d'une personne qui présente des manifestations cliniques reliées à un trouble de santé mentale, de leur offrir une gamme de services de soutien, et ce, afin de leur permettre d'actualiser leur potentiel. (Dépression, schizophrénie, trouble bipolaire, trouble obsessionnel compulsif, trouble de personnalité limite, trouble majeur diagnostiqué ou non. L'organisme offre des activités d'information, de formation et de sensibilisation, des groupes d'entraide, des conférences et témoignages, de l'intervention psychosociale individuelle et familiale et possède un centre de documentation. Des mesures de répit-dépannage peuvent aussi être offertes aux parents et aux proches qui vivent ou s'occupent sur une base régulière d'une personne adulte atteinte d'un trouble de santé mentale. Pour vous informer sur les services, vous êtes invités à contacter l'organisme au 819 228-2858.



SERVICE D'IMPÔT GRATUIT POUR LES MUNICIPALITÉS SUIVANTES



PRUDENCE SUR LES ROUTES

En cette période hivernale, la Sûreté du Québec désire rappeler à tous les conducteurs l'importance d'adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières. En le faisant, ils réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle. Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste n'est pas adaptée aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée. En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. L'amende minimale est de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

Pour leur sécurité, les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à une amende minimale de 100 \$ plus les frais en vertu de l'article 281.1 du CSR.

De plus, il est très important pour un conducteur de comprendre qu'il ne peut pas circuler avec un véhicule couvert de neige, de glace ou de tout autre matière pouvant s'en détacher et susceptible de présenter un danger pour les autres usagers de la route. Cette négligence peut causer une collision pour un véhicule qui suit ou qui circule dans une voie en sens inverse. Le contrevenant s'expose à un constat d'infraction dont l'amende minimale est de 60\$ plus les frais, selon l'article 498.1 du CSR.

Enfin, les propriétaires d'un véhicule immatriculé au Québec ont jusqu'au 1er décembre pour munir leurs véhicules de pneus d'hiver, qui doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige. À défaut de munir son véhicule de pneus conçus pour la conduite hivernale selon les normes prévues par règlement, le propriétaire s'expose à une amende de 200 \$ plus les frais en vertu de l'article 440.1 du CSR.

Notons que l'utilisation de pneus d'hiver en bon état réduit de 25 % la distance de freinage d'un véhicule.





AVIS PUBLIC

PROJET DE TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE SOGETEL MOBILITÉ MAU07_02A (St-Alexis-des-Monts)

Sogetel propose la construction d'une tour de type autoportante de 85 mètres de hauteur, et de certains équipements accessoires comprenant un abri d'équipement mesurant approximativement 2,5 m x 2,5 m, lesquels seront localisés à la base de la tour. Le périmètre du site sera sécurisé par une clôture limitant l'accès au public.

Aucune autre tour ou structure utilisable se trouve à l'intérieur de la zone visée par ce projet. Dans le cadre du processus de consultation publique établie par Innovation Sciences et Développement économique Canada et du cadre réglementaire de Bell en vertu de la Loi sur la radiocommunication.

Bell invite le public à transmettre ses commentaires sur l'emplacement proposé.

Cette tour est conforme à l'ensemble des directives d'Innovation Sciences et Développement économique Canada tel que contenues dans la circulaire des procédures CPC-2-0-03, 6e édition.

- **EMPLACEMENT DE LA TOUR:** 330 Chemin des Bois, Saint-Alexis-des-Monts
- **COORDONNÉES:** Latitude 46.605268° nord, Longitude -73.167670° ouest
- **DESCRIPTION LÉGALE:** Lot 4 194 046

TOUTE PERSONNE PEUT soumettre des commentaires relativement à ce projet avant le 17 Mars 2025.
CONTACT CHEZ SOGETEL:

MAU07_02A (St-Alexis-des-Monts)
Robert Minotti, Agent de Sogetel
Fax: 1 888 383 0870 |
Courriel: Sogetel_MAU07_02A@cpc-consultation.ca

NOTE: Veuillez svp indiquer ce numéro de référence dans vos communications: MAU07_02A

CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA
www.antifraudcentre-centreantifraude.ca
1 888 495-8501

310-4141 OU *4141

Initiative de la Table de concertation des amis Beauharnois-Salaberry

SOJOJO
solio design
© COPYRIGHT 2020 - Tous Droits Réservés

5Q-3623

**Bel-Avenir
Carrefour Formation Mauricie
CÉA St-Maurice
Cégep de Shawinigan
Cégep de Trois-Rivières
Collège Laflèche
UQTR**



**Des questions
sur vos
transports ?**

**CONTACTEZ-
NOUS !**



**819.840.0603
ctcmaskinonge.org**

**ACTIVITÉ
ENTIÈREMENT
GRATUITE**



CABANE À SUCRE DES ÉLUS

Au coeur du village, 31 rue St-Olivier

**DIMANCHE 17 MARS
13H00 à 16H00**

TIRE SUR NEIGE - TOUR DE CALÈCHE - ANIMATION

Merci à nos précieux partenaires :



Michel Bourassa
Maire



Nancy Johnson
Siège # 1



Lorraine L. Lambert
Siège # 2



Pierre Picotte
Siège # 3



Alexis Charbonneau
Siège # 5



Mélanie Lacoursière
Siège # 6

COORDONNÉES :

101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (QC) J0K 1V0
Téléphone : 819-299-3828 / Télécopieur : 819-265-2481
Courriel : info@saint-alexis-des-monts.ca
Site internet : www.saint-alexis-des-monts.ca

Votre conseil municipal

HORAIRE DES BUREAUX :

Lundi au jeudi : 8h30 à midi et de 13h à 16h30
Vendredi : 9h à midi